

Calendrier électoral – Délégués Corps Scientifiques - Etudiants - PATGS au Conseil facultaire pour l'année 2020.	
Lundi 18/11/2019	Publication des listes électorales provisoires. Ouverture de la période de recours contre les listes électorales provisoires.
Lundi 18/11/2019	Ouverture de la période de dépôt de candidatures.
Jeudi 21/11/2019	Date limite pour le dépôt de candidatures (16 heures 30).
Lundi 25/11/2019	Publication de la liste des candidatures déposées. Ouverture de la période de recours contre les candidatures déposées.
Mardi 26/11/2019	Date limite de dépôt des recours contre les listes électorales provisoires (16h30).
Jeudi 28/11/2019	Date limite pour le dépôt des recours contre les candidatures (16 heures 30).
Vendredi 29/11/2019 13 heures	Commission électorale : examen de la recevabilité des candidatures déposées et des recours éventuels contre les listes électorales provisoires et les candidatures.
Mercredi 04/12/2019	Date limite pour la publication des décisions de la Commission électorale sur la recevabilité des candidatures et des listes électorales provisoires.
Mercredi 04/12/2019	Date limite pour la publication des listes électorales pour les étudiants inscrits entre le 8 et le 30 novembre 2019
Mercredi 11/12/2019 Jeudi 12/12/2019	Elections des représentants des corps scientifique, étudiant et PATGS au Conseil Facultaire.
Vendredi 13/12/2019	Commission électorale : dépouillement et publication des résultats. Ouverture de la période de recours contre les opérations de vote et de dépouillement
Mardi 17/12/2019.	Date limite de recours contre les opérations de vote et de dépouillement.
Mercredi 18/12/2019	Commission électorale : décisions sur les recours éventuels

Pour les modalités pratiques, veuillez-vous référer au règlement électoral facultaire de la Faculté de Droit et de Criminologie, adopté au Conseil facultaire du 13/10/2016.

- Les formulaires sont disponibles sur le site de la Faculté de Droit et de Criminologie en suivant ce lien : <https://droit.ulb.be/fr/navigation/portail-etudiant/les-formulaires>

- Toutes les informations utiles sont disponibles chez Chantal Vanderwinkel (batiment H, 3^{ème} étage, local H.3.117 - 02/650 39 93)

- Les **listes provisoires des électeurs** sont consultables au secrétariat de la Faculté de Droit et de Criminologie chez Chantal Vanderwinkel (bâtiment H, 3^{ème} étage, local H.3.117)

- Les **candidatures** doivent être déposées (et ne peuvent être envoyées par mail, fax ou courrier) dûment complétées, chez Chantal Vanderwinkel (bâtiment H, 3^{ème} étage, local H.3.117) entre le 18 et le 21 novembre 2019, de 9h à 12h.

- Le **formulaire pour les recours** contre les listes des électeurs, les candidatures ainsi que contre les opérations de vote et de dépouillement est à retirer chez Chantal Vanderwinkel (bâtiment H, 3^{ème} étage, local H.3.117 - 02/650 39 93)

- Les **recours** contre les listes des électeurs, les candidatures, les opérations électorales doivent être déposés, aux dates prévues (et ne peuvent être envoyés par courriel, courrier ou par fax) chez Chantal Vanderwinkel (bâtiment H, 3^{ème} étage, local H.3.117)